

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/07/2024 - 5045 - 2014 B 01420 - 808 383 459 - 2CJF

**2CJF**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : 38 Rue André Dessaux,**  
**45400 FLEURY LES AUBRAIS**  
**808 383 459 RCS ORLEANS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 14 JUIN 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 197 648,31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	197 648,31 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « <b>autres réserves</b> »	2 351,69 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000,00 euros
A titre de dividendes	200 000,00 euros
Soit 400,00 euros par action	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 14 juin 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :  
180 000 euros, soit 360 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 180 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :  
220 000 euros, soit 440 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :  
215 000 euros, soit 430 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 215 000 euros

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 juin 2024**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Certifié conforme  
Le Président  
Christophe DUDON





2CJF

31/12/2023  
Bilan actif

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)	185 901		185 901	185 901
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>185 901</b>		<b>185 901</b>	<b>185 901</b>
		Terrains				
		Constructions				
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Inst. techniques, mat. out. industriels	92 475	43 247	49 228	16 170	
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>92 475</b>	<b>43 247</b>	<b>49 228</b>	<b>16 170</b>	
	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	20		20	20	
	<b>TOTAL</b>	<b>20</b>		<b>20</b>	<b>20</b>	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>278 396</b>	<b>43 247</b>	<b>235 149</b>	<b>202 091</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		<b>TOTAL</b>				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés	339 022		339 022	333 773
		Autres créances	9 229		9 229	10 719
		Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL</b>		<b>348 251</b>		<b>348 251</b>	<b>344 493</b>	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres : )					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	193 419		193 419	284 074	
	<b>TOTAL</b>	<b>193 419</b>		<b>193 419</b>	<b>284 074</b>	
	Charges constatées d'avance	2 807		2 807	2 678	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>544 478</b>		<b>544 478</b>	<b>631 246</b>	
	Frais d'émission d'emprunts à étaler					
	Primes de remboursement des emprunts					
	Écarts de conversion actif					
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>822 875</b>	<b>43 247</b>	<b>779 628</b>	<b>833 338</b>	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			20	20	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	



Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 5 000 )	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	500	500	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	266 521	280 049	
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	197 648	201 472		
Situation nette avant répartition	469 669	487 021		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>Total</b>	<b>469 669</b>	<b>487 021</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>Total</b>			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>Total</b>			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)	605	65	
		<b>Total</b>	<b>605</b>	<b>65</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 253	62 644	
	Dettes fiscales et sociales	254 099	283 607	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instrument de trésorerie				
	<b>Total</b>	<b>309 352</b>	<b>346 251</b>	
Produits constatés d'avance				
	<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>309 958</b>	<b>346 317</b>	
Écarts de conversion passif				
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>779 628</b>	<b>833 338</b>	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	309 958	346 317	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs			

SAS 2CJF

# Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2023

## Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables .....	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif.....	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2	Immobilisations corporelles .....	3
	Augmentations.....	3
	Diminutions .....	3
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	4
2.1.4	Immobilisations financières.....	4
	Augmentations.....	4
	Diminutions .....	4
2.1.5	Produits à recevoir.....	5
2.1.6	Créances .....	6
2.1.7	Capitaux propres .....	7
2.1.8	Dettes financières et autres dettes .....	8
2.1.9	Charges à payer .....	9
3	..... Informations relatives au compte de résultat .....	10
4	Impôt sur les bénéfices.....	10
5	Autres informations.....	11
5.1	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	11

# **1 Faits caractéristiques de l'exercice**

## **1.1 Évènements principaux**

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

## **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2 Immobilisations corporelles

##### 2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	45,091	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

### 2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	31,214	12,034	-	-	-	43,248
Financières	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>31,214</b>	<b>12,034</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>43,248</b>

### 2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

Fonds commercial

Art.214-15 du PCG

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors de l'acquisition (selon le calcul de l'annexe 4 du contrat de mandat).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement prévoit désormais que :

- dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur.
- la dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

## 2.1.5 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	337,281
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	905
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>338,186</b>

## 2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		20	20	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		339,022	339,022	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		500	500	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		158	158	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		7,667	7,667	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-	
	Débiteur divers		905	905	-	
Charges constatées d'avance		2,807	2,807	-		
<b>TOTAL</b>		<b>351,079</b>	<b>351,079</b>	-		

Passif

**2.1.7 Capitaux propres****2.1.7.1 Tableau de variation des capitaux propres**

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	5,000	-	-	5,000
Primes, réserves et écarts	280,549	-	13,528	267,021
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	201,472	-	3,824	197,648
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>487,021</b>	<b>-</b>	<b>17,352</b>	<b>469,670</b>

**2.1.7.2 Capital**

Le capital est composé de 500 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

**2.1.8 Dettes financières et autres dettes**

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	55,253	55,253	-	-
Personnel et comptes rattachés	98,177	98,177	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	71,973	71,973	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	81,267	81,267	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	2,682	2,682	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	606	606	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>309,958</b>	<b>309,958</b>	-	-

**2.1.9 Charges à payer**

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	72,850
Charges sociales provisionnées	23,030
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	14,455
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	25,000
Sécurité sociale	11,205
Autres charges fiscales	1,204
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>147,744</b>

### 3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	-	-	1,721,010
- Services	-	-	
Chiffre d'affaires net	-	-	1,721,010

### 4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
<b>Résultat avant impôts</b>	259,469	-238	-
Impôt au taux de :-	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
<b>Résultat après impôts</b>	<b>259,469</b>	<b>-238</b>	-

## 5 Autres informations

### 5.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

- **Engagement en matière de pensions et retraites** (PCG Art.832-13)
- La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
- Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
- Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
- Le montant de l'engagement total au 31/12/2023 s'élève à 78 877 euros.